



en France  
avec le F<sup>ER</sup>ADER



C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires

Comité du réseau rural  
7 avril 2016, Paris

# COMPTE-RENDU

## Comité du réseau rural

Liste des structures membres élues au CRR		Membres présents
Collège 1. Monde agricole, forêt et industries - agroalimentaires	Forestiers Privés de France	x
	Coop de France	x
	FNCOFOR	SEQUE-WEILL Alice
	INPACT	x
Collège 2. Environnement et patrimoine	MPF	x
	UNCPPIE	SERIN Ludovic
Collège 3. Acteurs socioéconomiques hors agriculture, forêt et IAA	France Clusters	OUREY Elise DORE Gwenaël
	CELAVAR	x
	C&B	x
	GMR	x
Collège 4. Développement territorial intégré - soutien au développement local	<del>Etd</del>	*
	RED	PELTRE Gérard
Collège 5. Collectivités locales et territoriales	AdCF	x
	AMRF	x
	ADF	x
Collège 6. Enseignement, recherche, experts	ACTA	VISSAC Philippe PRIGENT Philippe
	INDL	x
	IRSTEA	CALLOIS Jean-Marc
	INRA - Agroparitech	WALLET Frédéric
	INRA – US ODR	GENDRE Cédric
<b>Membres permanents</b>		
	APCA	CLOYE Guillaume
	FNSEA	x
	LEADER France	ANGINOT Etienne TARTINVILLE Yves
Régions	Conseil régional Auvergne	x
	Conseil régional Basse Normandie	x
	Conseil régional Pays de la Loire	GAONACH Marion
	Conseil Régional PACA	FREZEL Julia
	Conseil régional Champagne-Ardenne	x
	Conseil régional Guyane	x
	Région Normandie	EICHINGER Stéphanie

Liste des structures membres élues au CRR		Membres présents
Pilotes	ARF	X
	CGET	PINAULDT Marc-Etienne
		MARTY Arnaud
	MAAF	ALLALI Hanane
		SCHWARTZ Pierre
		CHATRY Arnaud
		CHIBON Jean
		DEMMERLE Eric
		LONGHI Marc
		LUCBERT Anne-Kristen
		SALGUES Marianne
		CESBRON-JOUTEAU Sylvie
		RICCOBONI Pascale
	SILBERSTEIN Joëlle	
ASP	ASP – Assistance technique	SONRIER Christelle
	ASP – DIRAP - organisme payeur du FEADER	MASSOUNIE Olivier
Membres consultatifs (hors collègues)	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	X
	Ministère jeunesse et sport	X
	Ministère Culture	DUFOUR FERRY Isabelle
	DEGEOM	X
	Groupement des DRAAF	X
	MAAF/DGER/SDRICI	X
	MAAF/ SSP/CEP (service de la statistique et de la prospective)	X
	MEDDE/DGALN	X
	Ministère Intérieur DGCL	X
	MASSDF (ministère des affaires sociales, santé et droits des femmes)	X
	Ministère Emploi DGEFP	X
MEIN (ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique)	X	

Liste des structures membres élues au CRR		Membres présents
	CGAAER	x
	ENRD – Réseau Européen de Développement Rural	CHAMPETIER Yves
	DG AGRI	x

Autres participants	Membres présents
AFAF	LAVOYER Séverin
CIRAD	THEVENIN Jean-Marc
ITERG	BADEY Laureen
Terres en Viles	BONNEFOY Serge
DRIAAF	ALDEBERT Michel

## Ordre du jour

### 14h30 – 15h00: Introduction (pilotes) et points d'actualité

- Actualités des pilotes (MAAF, CGET et ARF)
- Actualités des réseaux ruraux régionaux
- Actualités du réseau rural national : état d'avancement du plan d'action (dont PEI et LEADER)
- Actualité du réseau rural européen

### 15h00 - 15H30 : Présentation d'une initiative réseau

- Présentation du Ministère de la culture
- Echanges avec la salle

### 15h30 - 16H30 : Appels à propositions

- Eléments d'actualités (suite réunion de formation action et de l'AG)
- Suivi des projets et approfondissements thématiques

### 16h30 - 17h30 : Présentation des événements de juin

- Présentation de l'état d'avancement du projet
- Point de gouvernance : élections des membres en assemblée générale
- Echanges avec la salle

### 17h30 : Conclusion des échanges

## Introduction

**Pierre Schwartz** introduit la séance en rappelant que cette journée est organisée autour du couplage de deux événements : le comité du RRN et l'Agora dont l'objectif était d'organiser une rencontre entre les porteurs de projets nationaux et les correspondants des réseaux ruraux régionaux ; l'enjeu étant de connecter le niveau national et régional pour :

- Envisager des coopérations autour des mesures des PDR,
- Améliorer la mise en œuvre des programmes

Ces séances de travail sont organisées dans un esprit de co-construction autour des activités du réseau. Le point-clé de l'ordre du jour sera la préparation des journées du mois de juin : le séminaire national et l'assemblée générale.

Depuis la validation du programme en février 2015, plusieurs actions ont d'ores et déjà été lancées :

- Lancement de l'AAP MCDR (107 partenaires) en 2015 : les projets sont en cours de réalisations ; les premières conventions ont été transmises aux chefs de file (Maîtres d'ouvrage)
- Le plan d'actions du Réseau rural national (information, formation, événements ...) est en cours de mis en œuvre

L'intervention se termine par la présentation de l'ordre du jour et un rapide tour de table.

## 1) Actualité des réseaux ruraux régionaux

**Julia Frezel** (réseau rural PACA) rapporte les principaux constats issus de la réunion des réseaux ruraux régionaux (RRR) qui s'est tenue le 6 avril :

- Mise en place des RRR hétérogène selon les régions et ralentie par les fusions et changements d'exécutifs.
- Grand nombre de réseaux internalisés par les Conseils régionaux. Action prioritaire commune à l'ensemble des régions : LEADER et mise en place des GAL. En revanche, il n'émerge pas, à ce stade des discussions et de l'organisation des RRR, de thématique commune de travail clairement identifiée.
- Pilotage : différents schémas de pilotage sont envisagés ; associant l'Etat, pilotage internalisé, mise en place de comités d'orientation qui rassemblent différents acteurs.
- Attentes des correspondants RRR : pouvoir échanger sur les pratiques (Format ½ journées de travail sur un thème identifié) ; à ce titre l'initiative et l'organisation de l'AGORA est saluée comme très pertinente.

## 2) Actualité sur le réseau rural national

**Joëlle Silberstein** (MAAF) présente l'état d'avancement du plan d'actions sur :

- Formation, information : un sondage a été envoyé aux membres pour connaître les besoins et les attentes des membres en vue d'un démarrage des formations pour le second semestre.
- Communication : les marchés pour les outils de promotion, outils de capitalisation (revue newsletter) sont actuellement en cours de recrutement. Le chantier portant sur le site internet a démarré, le marché devrait être lancé avant l'été pour une livraison début prévue début 2017. Dans ce laps de temps, quelques modifications sont prévues sur l'actuel site internet pour tenir compte des changements de cette nouvelle programmation
- ODR : la grille d'analyse des PDR sera présentée en interne le 21 avril en vue d'une diffusion et d'une valorisation plus large lors des événements de juin aux membres du réseau rural.
- Etudes : trois études sont prévues pour l'année 2016 :
  1. Analyse transversales des 20 mesures du PDR (avec index des types opérations) ;
  2. Territoires ruraux et FESI « bilan 2007-2013 et perspective » ;
  3. Appui sur les indicateurs de résultats et questions évaluatives pour les RAMO renforcés 2017. Cette étude est lancée et le premier COFIL a eu lieu le 6 avril.

## 3) Actualité Leader

**Hanane Allali** (MAAF) informe les membres du comité sur les besoins d'informations de la Commission européenne concernant la mise en œuvre de la mesure 19 (LEADER) et les caractéristiques des GAL :

- Base de données nationales des GAL : les Etats membres doivent renseigner une base de données normalisée : sélection, liste des communes, orientations stratégiques, thématiques, données des territoires, démographie.... La matrice de la base de données doit être opérationnelle en mai 2016. Elle doit permettre d'alimenter la base de données de la coopération transnationale des GAL et une base consolidée européenne de tous les GAL. C'est une demande nouvelle par rapport à la précédente programmation.
- Harmonisation des évaluations LEADER : la Commission souhaite harmoniser les méthodes d'évaluation en identifiant des indicateurs communs sur la mesure 19. Les RAMO<sup>1</sup> des PDR devront intégrer une évaluation de la mise en œuvre de la mesure 19. Ces éléments devront être consolidés dans le cadre du suivi de la mesure au niveau de l'Etat membre. Le niveau national doit être un facilitateur pour la circulation de l'information entre le niveau régional et le

---

1 RAMO : Rapport Annuel de Mise Œuvre

niveau européen.

- Evènements LEADER :

- Réunion coopération LEADER : Une première réunion coopération LEADER va être organisée avant l'été afin de préparer les 1<sup>ères</sup> rencontres coopération LEADER en novembre 2016 : elles auront pour objectifs à la fois de dresser le bilan de la coopération 2007-2013 et de lancer la coopération LEADER pour la nouvelle programmation
- Comité consultatif LEADER : un 2<sup>ème</sup> comité sera organisé 2<sup>ème</sup> quinzaine de mai. Il aura pour objet la mise en œuvre opérationnelle des attendus de la CE cités ci-dessus
- Réunion du Help Desk, « Suivi et Evaluation » de la Commission sur l'accompagnement de l'évaluation LEADER est prévue pour la fin d'année en France. Le Comité exécutif (COMEX) du réseau rural devra valider l'organisation de cette réunion.

- Etat d'avancement des conventionnements LEADER : les conventionnements démarrent, tous les GAL ne sont pas encore sélectionnés (notamment dans les DOM).

**Etienne Anginot** (LEADER France) souhaite des précisions sur la remontée des informations auprès de la CE et le rôle du MAAF.

**Hanane Allali** répond que les Conseils régionaux, autorité de gestion du FEADER sont la source d'informations concernant la mise en œuvre de la mesure LEADER. Le MAAF joue un rôle de facilitateur :

- Le MAAF s'assure que les autorités de gestion ont eu l'information ;
- La Commission européenne a formellement demandé à chaque Etat membre de désigner une personne responsable au niveau national de cette remontée de l'information.

**Alice Seque –Weill** (FNCOFOR) interroge sur les possibilités d'ouverture du comité consultatif LEADER

**Hanane Allali** confirme que c'est bien le cas.

## 4) Actualité PEI

**Pascale Riccoboni** (MAAF) présente les différents travaux conduits dans le cadre du réseau rural concernant la mesure PEI (mesure 16) :

- Evènements PEI :

- Comité consultatif PEI : il s'est tenu le 2 décembre 2015. Il a permis de proposer un plan d'actions.
- Groupe de travail avec les régions : il s'est tenu le 6 avril 2016. Il a permis notamment de travailler sur les problématiques rencontrées par les autorités de gestion dans la mise en œuvre de la mesure 16 et du PEI et partager les premières expériences.



- Groupe de travail innovation recherche interfonds : Les travaux sont actuellement en suspens dans l'attente de la réorganisation de l'ARF.
- Séminaire PEI : il se tiendra le 30 juin 2016 sur une matinée.
- 5 focus Group de la CE sont lancés, dont 2 sont issus des intérêts portés par par le France en 2015 : Focus group « mobilisation de la biomasse forestière », appels à expert clos, et Focus group PEI « agroforesterie », appel à experts certainement en fin de ce semestre.
- Accompagnement des autorités de gestion :
  - Mise ne place d'un Q/R sur la mesure 16.
  - Mise en place d'une formation (bénéficiaire) : « comment passer d'un projet multi-acteurs à un dossier FEADER ».
  - Poursuite de l'élaboration d'un « guide des soutiens à l'innovation dans les PDR »
  - Création d'un pool national d'experts, à disposition des Régions qui lancent des AAP M16 PEI
- Communication sur le PEI : les actualités sont portées sur le site internet (<http://www.reseaurural.fr/PEI/PEI>)
- Notamment, mise sur le site RRN des AAP du PEI lancés en régions (une dizaine de région à ce stade)
- Invitation à s'inscrire à le newsletter de l'EIP service point (également disponible sur le site RRN) et à s'intéresser/participer au programmes d'activités européennes du PEI.

## 5) Actualité du niveau européen<sup>2</sup>

**Yves Champetier** (expert thématique de l'ENRD, en remplacement de David Lamb) rappelle les 3 objectifs du réseau européen :

- Mobilisation et implication de toutes les parties prenantes ;
- Améliorer la mise en œuvre des programmes : simplification, .... ;
- Communiquer sur les actions, les politiques rurales, ...

**Yves Champetier** rappelle de la démarche de l'ENRD : programme d'action annuel de septembre à août, recherche des études de cas, groupe de travail, séminaire, publications. Le plan d'action est organisé en 3

---

2 Site ENRD : <https://enrd.ec.europa.eu/fr>

volets :

- renforcement des compétences, critères de sélection (groupes de travail)
- rencontre des réseaux ruraux nationaux (3 fois par an)
- groupe de travail LEADER avec 2 réunions par an : sur des problématiques de simplification, inclusion social, problématique de coopération.

→ thème : des territoires ruraux compétitifs et intelligents :

- 27 avril : dernière réunion du groupe de travail
- 26 mai : séminaire

→ thème : la transition pour une économie verte

- Séminaire : 24 juin 2016

**Yves Champetier** insiste sur les points d'accroches entre le niveau national et européen :

- Pour capitaliser, il est important de conduire des travaux identiques en France : mettre en place des groupes de travail sur les mêmes thématiques ;
- De nombreux documents sont produits par le réseau européen : newsletter, revues, .... Groupe de travail ... (connexion réseau, rural, ...) mais très peu sont encore connus ;
- Insuffisance de participation française à la documentation du réseau européen et aux groupes de travail européens.

Il conclue sur les rappels suivants :

- Le réseau est un lieu de partage pour des objectifs communs : enrichissement du travail avec les autres ;
- La coopération permet de construire des choses ensemble et d'apprendre ensemble ;
- Les territoires ruraux peuvent également être touchés par l'actualité (ex : réfugiés).

**Arnaud Marty** (CGET) précise que le CGET a participé au groupe de travail du réseau européen sur les « zones rurales intelligentes et compétitives » et que l'AAP MCDR a été valorisé dans ce cadre. Les travaux seront finalisés dans le courant de l'été.

**Pascale Riccoboni** (MAAF) fait deux remarques : l'agenda européen du PEI est mis en ligne sur le site du réseau rural français ; sur la participation française : la CE organise une sélection, ce n'est donc pas aussi simple qu'une simple inscription.

**Gérard Peltre** (RED), sur la participation de la France au groupe de travail, rappelle qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'interprétariat en français pour ces réunions.

**Philippe Vissac** (ACTA) intervient pour avoir des précisions sur les thèmes de travail et les problématiques pas suffisamment explicites.

**Yves Champetier** (ENRD) répond que sur chacun des thèmes il y a eu des entrées particulières pour définir une problématique, mais qui n'est pas développée dans la présentation.

## 6) Une initiative réseau : ministère de la culture

**Isabelle Dufour Ferry** (Ministère de la culture) présente des exemples de partenariat et d'interrelations entre le ministère de la culture et celui de l'agriculture.

En préambule, elle informe de l'existence d'un site internet animé par l'ENFA de Toulouse concernant l'éducation socioculturelle dans les établissements agricoles :

Site Escales « Champs culturels » : <http://escales.enfa.fr/5-le-reseau-adc/champs-culturels/>

Elle rappelle qu'initialement les lycées agricoles ont une mission d'irrigation culturelle des territoires.

La problématique initiale est la suivante : comment les territoires ruraux peuvent bénéficier d'une offre culture ? (Cf. doc dans dossier participant).

Cette problématique a donné naissance à plusieurs partenariats ou initiatives :

- Partenariat avec la fédération des parcs naturels régionaux (FNPNR) ;
- Etude avec le CGET sur le circuit des cinémas itinérants : « cinéma itinérant en France »
- Fonds d'encouragement aux pratiques amateurs : appel à projets qui s'adresse aux pratiques amateurs (Cf. doc). Le montant moyen de la subvention est de 3000 € par projet, 184 projets déposés et 71 projets retenus en 2015

**Yves Tartinville** (LEADER France) souligne que LEADER est puissant vecteur de promotion de la culture, de nombreux exemples de projets peuvent être énoncés depuis le programme LEADER+ (2000-2006). Certaines initiatives culturelles se poursuivent encore maintenant. Cela montre qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre culture et développement rural.

**Gérard Peltre** (RED) insiste sur le fait que la culture est un booster d'innovation social et économique. Il y a des foyers d'innovation incroyable. Il confirme qu'au niveau européen, la culture est « dans des petites boîtes » et il faut la chercher dans toutes les boîtes ; la CE ne mise pas forcément sur cette thématique. Il est fondamentale de pouvoir ramener ces projets dans le cadre des politiques de développement rural.

## 7) Appel à projets MCDR

**Anne-Kristen Lucbert** (MAAF) présente les principales caractéristiques des projets partenariaux retenus dans le cadre de l'Appel à proposition pour une Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) ainsi que les premiers bilans de la matinée AGORA ayant permis d'échanger sur ces projets. Ces 16 projets comportent 16 chefs de file associés à 91 partenaires soit 107 structures. La matinée a permis de souligner différents points :

- la variété des partenariats mis en place,
- l'identification de certaines démarches visant à essaimer des actions partenariales réussies d'une région vers de nouvelles régions,
- la volonté des porteurs de projets de s'adresser aux régions avec un besoin exprimé de facilitation sur ce point (à qui s'adresser ?),
- la grande variété des travaux issus de ces projets (guides, plaquettes, sites web, événements...) et la nécessité de bien penser les canaux de valorisation adéquats, en incluant le niveau européen,
- la volonté collective de creuser plus longuement chaque thématique et de refaire un point plus fouillé en 2017 sur l'avancement de ces projets.

**Alice Seque-Weill** (FNCOFOR) demande à pouvoir bénéficier d'une information sur les budgets des projets et interroge sur les possibilités d'un nouvel appel à projets pour 2016.

**Eric Demmerlé** (MAAF) précise que les projets MCDR montés en partenariat se caractérisent par une ingénierie de financement complexe, mais la consolidation des éléments financiers vient d'être finalisée et sera mise en ligne sur le site du réseau rural. Dans l'état actuel du budget national affecté au Réseau disponible, un nouvel appel à projet ne pourrait être lancé en 2016 que sur la base d'un apport de crédits publics nationaux extérieur aux crédits MAAF-CGET, afin d'appeler du FEADER.

**Pierre Schwartz** complète en indiquant, qu'à défaut, si le besoin se fait sentir sur des sujets donnés, il est possible d'envisager l'organisation d'événements ciblés sur des thématiques partagées, en partenariat avec une structure. Les fiches projet qui ont été élaborées dans le cadre de l'AGORA seront également mises en ligne.

**Gwénael Doré** (France Clusters) interroge sur les budgets alloués aux projets MCDR. Ces derniers ne permettront pas de réaliser les actions dans leur ensemble. Le budget a été alloué pour une année et la première année va bientôt se terminer. Devenons-nous poursuivre nos actions ou geler les projets ? Aurons-nous l'assurance du financement pour la seconde année de mise en œuvre du projet ?

**Eric Demmerlé** (MAAF) informe que le MAAF effectue un travail sur les financements des projets afin d'optimiser les apports de crédits nationaux. Le MAAF reviendra vers les porteurs de projets à la fin de ce trimestre pour échanger avec chacun sur les contreparties nationales possibles (contreparties hors MAAF et CGET). Il est précisé que les régions ne financent pas les projets nationaux de l'AAP, mais uniquement les contributions du MAAF et du CGET.

## 8) Préparation des événements de juin 2016 : séminaire national, séminaire PEI et AG

**Eric Demmerlé** (MAAF) donne les précisions suivantes sur l'organisation de ces deux journées. Les événements se dérouleront au palais des congrès de la ville de Versailles les 29 et 30 juin prochains. Le nombre de participants attendus est de 300. 3 événements sont prévus :

- 1 séminaire national le 29 juin,
- un séminaire PEI le 30 juin matin, à l'attention des acteurs PEI et de l'ensemble des membres du réseau
- l'assemblée générale du réseau le 30 après-midi, qui sera une AG électorale (élection des membres du comité du réseau rural).

Sur la préparation des contenus des séminaires et l'animation de ces deux journées, l'unité nationale d'animation se fait accompagner par un prestataire Rouge Vif.

Les membres du comité sont sollicités, de la même manière que les réseaux régionaux l'ont été la veille, pour donner des pistes de problématiques et/ou fil conducteur.

**Gilles Rey-Giraud** (Groupe Rouge Vif) rappelle les attendus des réseaux ruraux régionaux sur ce point :

- Faire la différence entre AG et séminaire : le bilan des actions dont les projets MCDR doivent être abordés lors de l'AG.
- Le séminaire doit aborder les thématiques via des questions transversales (3 forums) avec un éclairage des acteurs de terrain
- Organisation : plénière et forum (méthodologie) le matin ; AM : approches opérationnelles

Il est également rappelé les points à préciser rapidement, notamment le public cible et le fil conducteur du séminaire national.

Cette présentation donne lieu aux interventions suivantes :

- **Alice Seque-Weill** (FNCOFOR) : ne pas se limiter aux thématiques de l'AAP ; piocher dans les initiatives des RRR, proposition de thématiques : transition énergétique et climatique.
- **Eric Demmerlé** (MAAF) confirme que l'éclairage climatique a été évoqué par les RRR et c'est une problématique en relais de la COP 21.
- **Yves Champetier** (ENRD) : donne l'impression que c'est un séminaire de démarrage ; il serait intéressant d'avoir le retour des régions ; quel que soit le thème il faudra trouver des liens avec l'ENRD
- **Pascal Riccoboni** (MAAF) : porte à connaissance des sujets d'intérêt qui croisent les travaux du RRN : les thèmes prioritaires tels qu'issus d'orientations stratégiques européennes en faveur de la

recherche innovation pour l'agriculture, le forêt et les territoires ruraux : gestion durable des ressources, l'approche système de la parcelle au territoire renforcer le développement économique des territoires ruraux et le capital social et humains sur ces territoires, ...

- **Gérard PELTRE** (RED) : tenir compte des orientations du plan Juncker ([http://ec.europa.eu/france/news/focus/plan\\_d\\_investissement\\_pour\\_l\\_europe\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/france/news/focus/plan_d_investissement_pour_l_europe_fr.htm)) qui infléchi les objectifs de la stratégie UE 2020. Il faut que cela soit un séminaire de mobilisation des RRR dans une logique de convergence avec l'Etat comme facilitateur
- **Philippe Vissac** (ACTA) : favoriser 3 approches / niveau : regards croisés avec d'autres Etats membres. Régénérer les thématiques avec des apports extérieurs.

**Pierre Schwartz** (MAAF) propose que, compte-tenu du temps imparti, il ne sera pas possible d'organiser de nouvelle réunion pour réfléchir sur le fil conducteur. Il est donc proposé de faire circuler un projet de sujet du séminaire national et de recueillir les remarques par courriel.

**Marc-Etienne Pinault** (CGET) intervient en conclusion de ces échanges et souhaite rappeler les enjeux du réseau rural posés lors de la dernière AG en 2014. Il est indispensable de ne pas décourager les membres ; c'était un défi à relever ; le RRF doit être force de proposition pour que chacun s'y retrouve et reste mobilisé. Ce réseau doit démarrer, et doit correspondre à ce que les membres en attendent afin de lui donner sens. Les propositions doivent être reprises et relayées. Il conviendrait de prévoir lors de la prochaine AG un temps d'échange sur les perspectives de travail, la dynamique à créer et les résultats qui sont attendus. Il convient également d'être attentif sur les réflexions qui commencent à s'engager sur **l'après 2020**. La CE a commencé cette réflexion et a d'ores et déjà mis sur la table des questions sur l'avenir de la politique régionale, dont certaines peuvent apparaître iconoclastes. A noter que dans le contexte économique et international actuel, l'Union européenne aura à faire face à des crises nouvelles nécessitant des moyens communautaires réorientés., De ce fait, il y a beaucoup d'incertitude sur l'avenir de la politique régionale (2<sup>ème</sup> budget après la PAC) Le CGET a engagé une réflexion sur cette politique post 2020 en lien avec l'ARF. Autres réflexions dont il faut tenir compte : la **simplification** de la gestion des fonds européens. La CE a mis en place un groupe d'experts de haut niveau (1 expert français, ancien député européen, M. Jean-Pierre Audy). Il a été mis en place un groupe miroir national copiloté par le SGAE et le CGET. les mesures de simplification pourraient entrer en application dès la programmation 2014-2020, aussi bien pour les bénéficiaires que les AG. Un des constats de la Commission est que la complexité vient en grande partie de la sur-réglementation des Etats membres (gold plating).

En 2015, se sont tenus deux comités interministériels à la ruralité (CIR), l'un présidé par le Président de la république et l'autre le 1<sup>er</sup> ministre. Cela montre l'engagement du gouvernement sur ce thème. 67 mesures ont été décidées (accès au soin, mobilité, services, ...). Pratiquement toutes sont mises en œuvre avec des résultats parfois au-delà de ce qui était prévu (notamment sur l'accès au soin).

Le prochain CIR se tiendra à la mi-mai 2016 pour effectuer un bilan des mesures déjà prises, et proposer des mesures nouvelles en impliquant davantage les acteurs de la ruralité.

**Marc-Etienne Pinault** incite vivement les membres du réseau à faire remonter les mesures qu'ils jugent essentielles. Exemple : la couverture numérique.